



LA COMPAGNIE DES ALPES REFINANCE SON CREDIT SYNDIQUE RCF POUR 300 MILLIONS D'EUROS

LE NOUVEAU RCF INCLUT DES ENGAGEMENTS RSE A PARTIR DE 2023

Paris, le 23 juin 2022 – Le Groupe annonce avoir conclu ce jour un nouveau contrat de crédit renouvelable syndiqué d'un montant maximum de 300.000.000 euros. Cette ligne RCF (*Revolving Credit Facility*) vient en remplacement de la ligne existante conclue le 7 mai 2014 et modifiée par avenants en 2017 et 2019 d'un montant de 250.000.000 euros et qui arrivait à échéance le 6 mai 2023.

Ce nouveau contrat de crédit, conclu auprès de BNP Paribas, Groupe BPCE, Groupe Crédit Agricole, Groupe CM-CIC, Société Générale et La Banque Postale, a une maturité de 5 ans, plus deux options d'extension d'un an chacune à la main des prêteurs (format 5+1+1).

Dans la lignée des engagements pris par le Groupe en terme de responsabilité sociale et environnementale, notamment l'objectif d'atteinte du 0 net carbone à horizon 2030, deux indicateurs de performance RSE sont intégrés dans cette ligne RCF : les émissions de CO2 et la sécurité au travail. Le contrat intègre d'ores et déjà le cadre RSE relatif à ces 2 indicateurs, négocié avec le pool bancaire (définitions et méthodologies de calcul, périmètres, rationnel du choix des indicateurs, performances historiques, moyens mis en œuvre, engagements de publication...). Les trajectoires annuelles de réduction de ces 2 indicateurs seront définies en janvier 2023.

« Ce refinancement anticipé de notre Crédit Syndiqué, qui a été largement souscrit par nos partenaires bancaires, démontre la qualité de crédit de la Compagnie des Alpes, et l'augmentation du montant de 250m€ à 300m€ permet de conforter notre liquidité confirmée, dans le cadre du fort rebond des activités de la CDA post-Covid et des ambitions de développement » se félicite Alexia Cadiou, Directrice Financière du Groupe.

Le contrat de crédit renouvelable étant une convention règlementée, il a été approuvé par le Conseil d'administration de Compagnie des Alpes SA, les administrateurs concernés ne prenant pas part au vote.

Pour cette opération, la Compagnie des Alpes a été conseillée par Redbridge Debt & Treasury Advisory en tant que conseil financier et le cabinet Gide Loyrette Nouel en tant que conseil juridique. Crédit Agricole Corporate And Investment Bank est intervenu en qualités de Coordinateur, d'Agent de la Documentation et de Coordinateur RSE, BNP PARIBAS est Agent du crédit et Allen & Overy est conseil des banques.

Prochains rendez-vous 2021/2022 :

- Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2021/2022 : Jeudi 21 juillet 2022, après bourse
- Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2021/2022 : Jeudi 20 octobre 2022, après bourse
- Résultats annuels 2021/2022 : Mardi 6 décembre 2022, avant bourse

www.compagniedesalpes.com

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. Le Groupe opère aujourd'hui 10 domaines skiables et 12 parcs de loisirs de grandes renommées dans une démarche intégrée d'excellence opérationnelle et de qualité au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients mais aussi des territoires dans lesquels elle est présente. La Compagnie des Alpes exporte aussi son expertise dans le cadre de missions d'assistance et de conseil dans diverses régions du monde.

Forte de son expertise, la Compagnie des Alpes s'est également adaptée aux évolutions de consommation : très impliquée dans la rénovation de l'hébergement en montagne, elle y a aussi développé un réseau d'agences immobilières, elle développe en propre des hôtels thématiques auprès de ses parcs d'envergure nationale et est depuis 2018 le 1^{er} tour opérateur de distribution de séjours de ski en ligne en France.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2021, fortement impacté par la crise sanitaire, elle a accueilli plus de 5 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 240,6 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.

- Domaines Skiables opérés par la CDA : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon - Sixt Fer-à-Cheval
- Parcs de Loisirs opérés par la CDA : En France : Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature ; en Belgique : Walibi Belgium, Aqualibi, Bellewaerde Park, Bellewaerde Aquapark ; aux Pays-Bas : Walibi Holland, en Suisse : Chaplin's World ; en Autriche : Familypark.
- Expertises Transverses : Travelfactory, Travelski Express, CDA Agences Immobilières, CDA Management, CDA Productions, Ingélo, Evolution 2



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

Compagnie des Alpes :

Alexia CADIOU – Directrice financière Groupe : +33 1 46 84 88 97 alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr
Sandra PICARD – Directrice communication, marque et RSE +33 1 46 84 88 53 sandra.picard@compagniedesalpes.fr
Alexis d'ARGENT – Responsable relations investisseurs +33 1 46 84 88 79 alexis.dargent@compagniedesalpes.fr

eCorpus : Xavier YVON – relations presse : +33 6 88 29 72 37 xavier.yvon@corp-us.fr